

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

(*Prestations de conseil – REIV Hospitality*)

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de conseil proposées par **REIV Hospitality**, spécialisé en analyse de marché, études de faisabilité, due diligence, asset management hôtelier et conseil stratégique pour actifs hôteliers.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

---

### 2. Prestations

REIV Hospitality propose notamment :

- Études de marché et analyses macro/micro ;
- Due diligence hôtelière ;
- Analyses financières (DCF, TRI, Monte Carlo, etc.) ;
- Asset management hôtelier ;
- Repositionnement & restructuration ;
- Outils et méthodologies propriétaires (REIV Asset Metre™, Efficacy Matrix™, Class Index™, Sens Matrix™, Risk-Adjusted Feasibility™, etc.) ;
- Missions de conseil ponctuelles ou récurrentes.

Le détail des livrables figure dans chaque proposition commerciale (devis).

---

### 3. Devis et commande

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis comprenant :

- La nature de la mission ;
- Les livrables ;
- Le délai estimatif ;
- Le prix et les modalités de règlement.

Le devis est réputé accepté après :

- Signature électronique ou manuscrite ;
- Ou validation écrite (email) par le client.

La commande validée engage contractuellement les parties.

---

#### **4. Prix et facturation**

Les prix sont exprimés en euros et hors taxes.

La facturation s'effectue selon les modalités précisées dans le devis :

- Acompte habituel : 30% à 50% selon la mission ;
- Solde à la remise du rapport final ;
- Pour l'asset management : facturation mensuelle ou trimestrielle.

Des frais additionnels (déplacements, données externes, bases statistiques) peuvent être facturés si prévus dans le devis.

---

#### **5. Conditions de paiement**

Le paiement s'effectue par virement bancaire.

Retard de paiement :

Tout retard entraîne, sans mise en demeure préalable :

- Des pénalités au taux légal majoré ;
- Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

---

#### **6. Délais et obligations**

Les délais indiqués sont estimatifs.

REIV Hospitality s'engage à :

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires ;
- Fournir des analyses basées sur des données fiables, dans la limite des sources disponibles ;
- Respecter la confidentialité des informations.

Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la mission.

---

#### **7. Propriété intellectuelle**

Les méthodologies, modèles financiers, matrices, algorithmes et outils propriétaires sont la propriété exclusive de REIV Hospitality.

Les rapports, analyses et livrables sont fournis pour un usage interne du client.

Toute reproduction, diffusion ou cession est interdite sans autorisation écrite préalable.

---

#### **8. Confidentialité**

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes informations stratégiques, financières, commerciales ou techniques échangées dans le cadre de la mission.

---

## **9. Responsabilité**

Les prestations de REIV Hospitality constituent des **analyses et recommandations**, et ne peuvent être interprétées comme une garantie de performance ou de résultat.

REIV Hospitality ne peut être tenue responsable :

- Des décisions d'investissement prises par le client ;
- D'événements imprévisibles liés au marché ;
- De l'utilisation du rapport en dehors de son contexte ou destiné à des tiers.

---

## **10. Annulation**

En cas d'annulation par le client après signature :

- L'acompte reste dû ;
- Les heures travaillées seront facturées au prorata.

REIV Hospitality peut mettre fin à une mission en cas de non-respect des conditions contractuelles.

---

## **11. Litiges**

Les CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du siège de REIV Hospitality.